

COMMUNE DE FOURNEVILLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Novembre 2013

L'an deux mille treize, le 29 Novembre à 20 H 45, le Conseil Municipal de FOURNEVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jean-Marie DELAMARE, Maire.

Etaient présents : Mrs. GILLES, ROUSSEAU Maires adjoints,
Mesdames CROS, FOUGERES et SEITE,
Messieurs FOSSEY, HOYER, Conseillers municipaux.

Absents excusés :
Madame CAPARD et Monsieur BERLY

Madame Brigitte SEITE est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu précédent (25 Octobre) :

Lecture faite par Madame FOUGERES, le compte rendu est approuvé à l'unanimité toutefois les membres présents demandent que soit ajouté le fait qu'une information avait été donnée au conseil sur l'effacement des réseaux haute tension sur les quartiers des Parquets, les Hélains et les Hunières.

GESTION COMMUNALE

o Taxe d'aménagement

Monsieur le Maire souhaite attirer l'attention du Conseil sur l'évolution de cette taxe acquittée par les titulaires de permis de construire.

Le Conseil a précédemment retenu un taux de 5% en harmonie avec les autres communes du canton mais Monsieur le Maire souhaite porter à la connaissance du conseil la méthode de calcul des bases d'imposition qui a fortement évolué par rapport à l'ancienne Taxe Locale d'Équipement.

Après échange de vue et examen de différentes simulations, le Conseil décide pour l'année 2014 de maintenir ce taux de 5 % mais d'exonérer 50 % de la surface excédant 100 m2 pour les résidences principales financées par un prêt à taux zéro.

Monsieur le Maire propose d'étudier un système de modulation par zone pour éviter de taxer les constructions annexes dans la zone NH. Cette question pourra être examinée lorsque le PLU sera approuvé et que les CU en cours établis sur la base de l'actuel POS seront tous purgés.

o Remboursement de frais

Madame Nathalie VILLEY a pris en charge en urgence des frais de pile pour le tableau interactif pour un montant de 16,78 Euros. Le Conseil accepte de lui rembourser cette somme.

○ **Point sur les travaux**

Monsieur GILLES, Maire adjoint indique que les travaux concernant les eaux de ruissellement ont bien avancés. Le captage du sourcin chemin de l'église a été réalisé et l'évacuation est faite vers le ravin. Les différentes grilles ont été posées chemin des butteaux et des saignées ont été réalisées en amont afin de ramener les eaux du plateau vers une mare.

Rendez vous est pris avec les membres de la commission travaux pour examiner notamment le chemin des fiefs, le chemin de Cresseveuille et le chemin qui traverse les anciennes pépinières des Hunières.

PROJET D'INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire informe le conseil que le tableau interactif de l'école est de nouveau opérationnel.

Il propose de compléter le matériel informatique de l'école et propose de monter un projet en partenariat avec Madame AMELINE, député.

Une estimation du matériel nécessaire a été effectuée qui s'élève à 20.000 Euros. Le Conseil propose d'y ajouter une somme de 20.000 Euros pour la réfection du terrain polyvalent qui sert quotidiennement aux enfants.

Monsieur le Maire prendra contact avec Madame AMELINE pour solliciter l'enveloppe parlementaire et tout autre financement possible.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23H 00.

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Brigitte SEITE

LE MAIRE
Jean-Marie DELAMARE

Les membres du Conseil Municipal